



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Didier MARTIN	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE.

### *Membres absents :*

M. José ALMEIDA	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François DODET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. François DESEILLE	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. François-André ALLAERT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Roland PONSAA	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
Mme Claude DARCIAUX	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Philippe GUYARD	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Rémi DELATTE	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Gilles TRAHARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

### **OBJET : DEPLACEMENTS**

**Tramway - Marché de déplacement des réseaux Lot 1: déplacement des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales - Avenue de l'Université à Quetigny - Approbation de l'avenant**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° GD2008-05-15-01 en date du 15 Mai 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a validé le principe de réalisation de deux lignes de TCSP et décidé du lancement de la concertation préalable, conformément à l'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n° GD2008-09-25-02 en date du 25 Septembre 2008 par laquelle le Conseil de la Communauté a approuvé le bilan de la concertation préalable et décidé de le mettre à disposition du public,

Vu la délibération n° GD2008-11-12-07 en date du 12 Novembre 2008 par laquelle le Conseil de la communauté a approuvé le projet de TCSP de type tramway fer et le tracé tels que présentés en conclusion du bilan de la concertation,

Dans le cadre des travaux des deux premières lignes de tramway, il est nécessaire de procéder à la création de regards déportés sur le réseau d'assainissement unitaire situé dans l'enceinte de l'Université de Bourgogne. Cette adaptation vise à rendre accessible le réseau existant dans le cadre d'opérations d'exploitation ou d'entretien sous l'emprise immédiate de la plate-forme du tramway.

L'intervention sur le réseau d'assainissement unitaire comprend les prestations suivantes :

- terrassements (sondages de reconnaissances, sciage de revêtement de voirie, déblaiement, réglage du fond de forme, remblaiement en graves non traités, grillage avertisseur) ;
- fourniture et pose d'éléments préfabriqués d'accès en béton armé (cunette, déport, cheminée d'accès) ;
- fourniture et pose de trappe de fermeture en fonte ductile ;
- remise en état (réfection de voiries enrobés, réfection trottoirs sablés, réfection de surfaces engazonnées).

Le planning prévisionnel des travaux est programmé de juillet à novembre 2010.

Le montant initial du marché pour le lot 1 est de: 799 970,40 € H.T.

Le montant H.T. du marché doit donc être augmenté de 56 103,00 € H.T. soit une hausse du montant initial de 6,83 %.

Le nouveau montant du marché est porté à 856 073,40 € H.T..

Conformément au Code des Marchés Publics, un avenant ( annexé à la demande) doit donc être établi avec la société **SPIE BATIGNOLLES PETAVIT** afin de prendre en considération ces modifications.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'offres,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'avenant n°1 au lot 1 du marché de déplacement des réseaux ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant pour le bon déroulement du marché.

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**28 JUIN 2010**



Pour extrait conforme,



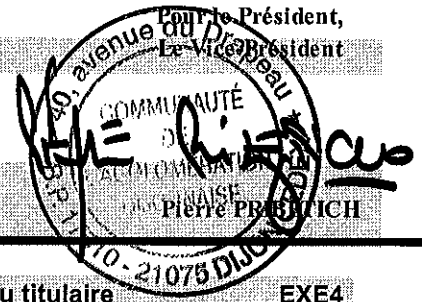
Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le

MARCHÉS PUBLICS

AVENANT : N° 1

**A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire** EXE4

Ministère, collectivité territoriale ou établissement :

(Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, adresse électronique)

**LE GRAND DIJON**  
**COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE**  
40, Avenue du Drapeau  
21 075 DIJON CEDEX

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

28 JUIN 2010



Objet / Titulaire du marché du présent avenant :

Lot 1: " Déplacement des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales avenue de l'Université à Quetigny "

**SPIE BATIGNOLLES PETAVIT**  
68, Chemin du Moulin Carron  
B.P. 6  
69 571 DARDILLY

Montant initial du marché : 799 970,40 € H.T.

Modifications successives de ce montant :

(la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions)

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant <sup>(1)</sup>
Avenant n°1			856 073,40 € H.T.

(1) Tous les avenants doivent être inscrits dans ce tableau même lorsqu'ils ne modifient pas le montant du marché, dans ce cas faire figurer dans la case nouveau montant « pour mémoire »

*Indiquer ici la nature des modifications introduites dans le marché initial.*

Les travaux portent sur la création de regards déportés sur le réseau d'assainissement unitaire situé dans l'enceinte de l'Université de Bourgogne. Cette adaptation vise à rendre accessible le réseau existant dans le cadre d'opérations d'exploitation ou d'entretien sous l'emprise immédiate de la plate-forme du tramway de l'agglomération dijonnaise.

L'intervention sur le réseau d'assainissement unitaire comprend les prestations suivantes :

- \* terrassements (sondages de reconnaissances, sciage de revêtement de voirie, déblaiement, réglage du fond de forme, remblaiement en graves non traités, grillage avertisseur) ;
- \* fourniture et pose d'éléments préfabriqués d'accès en béton armé (cunette, déport, cheminée d'accès) ;
- \* fourniture et pose de trappe de fermeture en fonte ductile ;
- \* remise en état (réfection de voiries enrobés, réfection trottoirs sablés, réfection de surfaces engazonnées).

**Montant total de l'avenant n°1 : 56 103,00 € H.T.**

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

**L'avenant représente une augmentation de 6,83 % du montant initial du marché, ce qui porte le montant du marché à 856 073,40 € H.T.**

*Si l'avenant termine une contestation, il conviendra d'inclure une clause par laquelle les parties renoncent à tout recours contentieux pour l'objet du présent avenant.*

*A toutes fins utiles, il conviendra d'introduire dans tous les avenants une clause finale qui précise que les clauses du marché initial et, le cas échéant, de ses précédents avenants éventuels, demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.*

**Marché N° 201010027FM000000 Avenant N° 1 Page 2 / 3**

A \_\_\_\_\_, le

Visa ou avis du contrôleur financier  
ou d'État

Le titulaire,  
(signature)

La personne responsable du marché ou le représentant de la collectivité ou de  
l'établissement compétent pour signer le marché  
(signature)

Date d'envoi à la préfecture :

**D. Notification de l'avenant****EXE4**

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'avenant au titulaire (ou dans le cas des avenants de transfert à l'ancien et au nouveau titulaires). Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre le (les) avis de réception postal (postaux) daté(s) et signé(s) du (des) titulaire(s). En cas de remise contre récépissé, le(s) titulaire(s) signera(ront) la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie certifiée conforme du présent avenant.

A \_\_\_\_\_, le



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DIJONNAISE**  
**CREATION DES DEUX PREMIERES LIGNES DE TRAMWAY**  
**PROJET DE REALISATION DE REGARDS DE VISITE**  
**SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT UNITAIRE**  
**DANS L'ENCEINTE DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**  
**DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF**

Article	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix unitaire en € H.T.	Montant total en € H.T.
14	Déblais à l'engin mécanique pour tranchée ou ouvrage	m <sup>3</sup>	450,00	9,80	4 410,00
15	Blindage des fouilles	m <sup>2</sup>	600,00	2,90	1 740,00
16	Plus value (au prix n°14) pour utilisation d'un BRH	m <sup>3</sup>	10,00	9,00	90,00
18	Plus value (au prix n°14) pour évacuation des déblais dans une décharge agréée	T	900,00	2,90	2 610,00
23	Fourniture et mise en œuvre de concassée calcaire (0/31,5) pour remblais d'apport compacté	m <sup>3</sup>	450,00	19,70	8 865,00
33A	Fourniture et mise en œuvre mécanique de :				
33A1	Béton bitumineux 0/10 porphyre à module élevé classe 3 (150 kg/m <sup>3</sup> ).	T	14,00	92,00	1 288,00
44	Fourniture et pose de regards circulaires DN1500				
44.2	Pour une profondeur < 3,50 ml.	U	10,00	2 650,00	26 500,00
49	Raccordement sur regards ou réseaux existants	U	20,00	530,00	10 600,00

<b>Montant de l'offre en € H.T.</b>	<b>56 103,00</b>
<b>T.V.A. (19,6 %) en €</b>	<b>10 996,19</b>
<b>Montant de l'offre en € T.T.C.</b>	<b>67 099,19</b>